var CS_OFTAL_N - Nombre de consultations ophtalmologue *(Données patients)*

Description

Nombre de consultations chez un médecin spécialiste en ophtalmologie (ophtalmologue) au cours de l'année.

Codification
Nombre entier supérieur ou égal à 0

Remarques
Les consultations sont identifiées à l'aide des codes nomenclature qui se trouvent dans la **Liste de codes** ci-dessous. Il s'agit de codes qui sont repris sous la rubrique N01 «Consultations, visites et avis de médecins» de la nomenclature des prestations de santé. Au sein de cette rubrique figure la sélection issue des codes retenus pour les médecins spécialistes qui renvoient aux consultations et séances. Les codes nomenclature relatifs aux visites, majorations et concertations multidisciplinaires ne sont pas pris en compte. Vous trouverez des informations détaillées relatives aux codes nomenclature sur Nomensoft. Chaque code nomenclature ayant été attesté pour un patient par un cardiologue représente une consultation. Les ophtalmologues sont identifiés à l'aide de la qualification du prestataire, en l'occurrence le code de qualification 370, 371, 374, 378 ou 397. Vous trouverez davantage d'informations sur la qualification du prestataire sur le site web de l'INAMI.

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Données patients	ALL	2006-01-01	2024-12-31

Atlas AIM

Dans l'Atlas AIM vous trouverez des statistiques agrégées concernant la distribution de cette variable au sein de la population en Belgique.

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)

Code CS_OFTAL_N

Format SAS 4. (numeric)

Variable(s) source(s)

- SS00020-Code nomenclature
- SS00065_Gz

Mots clés Prestations de soins de santé